

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SÉJOURS YAM YOGA FARM

Version en vigueur à compter du 15 septembre 2026

1. Identification de Yam Yoga Farm

L'association **Yam Yoga Farm**, ci-après dénommée « Yam Yoga Farm », est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé au **100 chemin Guilhem Cazaux, 40390 Saint-Martin-de-Hinx**, et identifiée sous le numéro **SIREN 919 900 035**.

Yam Yoga Farm est représentée par son président, **Monsieur Thomas Schevenels**.

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent aux séjours, stages et retraites proposés par Yam Yoga Farm et commercialisés notamment par l'intermédiaire de plateformes de réservation partenaires, dont Decathlon Travel.

2. Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles Yam Yoga Farm propose et réalise ses séjours et retraites, comprenant selon les formules :

- L'hébergement ;
- Les repas ;
- Les cours et pratiques de yoga ;
- Les ateliers créatifs ou activités proposés au programme ;
- Les activités avec les chevaux, lorsqu'elles sont prévues dans le séjour.

Les caractéristiques, dates, tarifs, prestations incluses et conditions particulières de chaque séjour sont celles indiquées dans l'offre publiée sur la plateforme de réservation concernée.

La réservation d'un séjour implique l'acceptation des présentes CGV ainsi que des éventuelles conditions particulières applicables au séjour réservé.

3. Réservation et paiement

La réservation est effectuée par l'intermédiaire de la plateforme de réservation partenaire selon les modalités proposées par celle-ci.

Les modalités de paiement, d'encaissement et de confirmation de la réservation sont celles définies entre Yam Yoga Farm, la plateforme partenaire et le participant.

Lorsque la réservation est effectuée via Decathlon Travel, les modalités de paiement et d'annulation présentées au participant lors de sa réservation sur la plateforme s'appliquent, sous réserve des dispositions spécifiques prévues dans les présentes CGV.

4. Conditions d'accès et pratique du yoga

Les séjours proposés par Yam Yoga Farm comportent des activités physiques, notamment la pratique du yoga.

Chaque participant doit s'assurer qu'il est en capacité de pratiquer une activité physique adaptée à son état de santé.

Le participant s'engage à informer Yam Yoga Farm, avant ou pendant le séjour, de toute situation particulière susceptible d'avoir une incidence sur sa pratique : blessure, grossesse, problème de santé ou autre limitation.

Les pratiques proposées peuvent être adaptées aux capacités de chacun. Le participant reste libre d'interrompre un exercice ou une pratique s'il ressent une douleur, un malaise ou une gêne.

Les consignes de sécurité et les instructions données par les intervenants et responsables de Yam Yoga Farm doivent être respectées.

Yam Yoga Farm se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la participation à une activité lorsque les conditions de sécurité du participant ou du groupe ne sont pas réunies.

5. Hébergement

Lorsque l'hébergement est compris dans le séjour, les conditions d'hébergement sont celles indiquées dans la description du séjour au moment de la réservation.

Les participants s'engagent à respecter les locaux, les équipements et les règles de fonctionnement du lieu.

Toute dégradation résultant d'un comportement volontaire ou manifestement négligent pourra être facturée à son auteur.

Les participants sont responsables de leurs effets personnels. Yam Yoga Farm ne pourra être tenue responsable de la perte, du vol ou de la détérioration d'effets personnels laissés sans surveillance.

6. Repas et allergies alimentaires

Lorsque les repas sont compris dans le séjour, ils sont préparés selon les modalités indiquées dans la présentation du séjour.

Les repas proposés par Yam Yoga Farm sont généralement végétariens et privilégient, lorsque cela est possible, des produits locaux et de saison.

Les participants doivent signaler lors de leur réservation toute allergie ou intolérance alimentaire connue.

Yam Yoga Farm fera son possible pour prendre en compte les contraintes alimentaires communiquées suffisamment à l'avance.

Toutefois, compte tenu des conditions de préparation des repas et de la présence possible de différents allergènes dans les locaux, Yam Yoga Farm ne peut garantir l'absence totale de traces d'allergènes.

7. Activités avec les chevaux

Lorsque le séjour comprend une activité avec les chevaux, celle-ci est réalisée **à pied et sans pratique de l'équitation**, sauf mention contraire dans le descriptif du séjour.

Les participants doivent respecter strictement les consignes de sécurité données par les intervenants.

Les chevaux étant des animaux dont les réactions peuvent être imprévisibles, toute interaction avec eux comporte une part de risque inhérente à l'activité.

Yam Yoga Farm peut modifier, suspendre ou remplacer une activité avec les chevaux lorsque les conditions de sécurité ne sont pas réunies, notamment en fonction du comportement d'un animal, des conditions météorologiques ou de l'état physique d'un participant.

8. Modification du programme

Le programme communiqué lors de la réservation peut être adapté lorsque les circonstances l'exigent.

Ces modifications peuvent notamment être liées aux conditions météorologiques, aux impératifs de sécurité, à l'indisponibilité d'un intervenant, à l'état des participants ou à toute circonstance indépendante de la volonté de Yam Yoga Farm.

Lorsque cela est possible, l'activité concernée sera remplacée par une activité équivalente ou adaptée.

9. Nombre minimum de participants et annulation du séjour

Certains séjours sont organisés sous réserve d'un nombre minimum de participants.

Sauf indication contraire dans le descriptif du séjour, le nombre minimum est fixé à **4 participants**.

Si ce nombre minimum n'est pas atteint et que Yam Yoga Farm décide en conséquence d'annuler le séjour, les participants concernés en seront informés dans les meilleurs délais.

Les modalités de remboursement des sommes versées seront alors celles prévues par la plateforme de réservation partenaire et/ou les conditions applicables à la réservation.

Yam Yoga Farm ne pourra être tenue au versement d'une indemnité complémentaire du seul fait de cette annulation.

10. Annulation par le participant

Les conditions d'annulation applicables aux réservations effectuées par l'intermédiaire d'une plateforme partenaire sont celles indiquées au moment de la réservation et acceptées par le participant.

Pour les réservations effectuées directement auprès de Yam Yoga Farm, les conditions d'annulation communiquées au moment de l'inscription s'appliquent.

Lorsqu'une assurance annulation est proposée par la plateforme ou souscrite par le participant, les conditions et modalités d'indemnisation relèvent du contrat d'assurance concerné.

11. Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique notamment pas aux prestations d'hébergement, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée.

Les séjours et retraites proposés par Yam Yoga Farm étant organisés pour des dates déterminées, ils ne bénéficient donc pas, lorsque les conditions légales sont réunies, du délai de rétractation de quatorze jours.

Les conditions d'annulation applicables à la réservation restent celles indiquées au moment de celle-ci.

12. Responsabilité

Yam Yoga Farm met en œuvre les moyens nécessaires à la bonne réalisation des prestations prévues au programme.

Sa responsabilité ne pourra être engagée lorsque le dommage résulte du fait du participant, du fait d'un tiers, d'un événement de force majeure ou d'une circonstance indépendante de sa volonté.

Le participant demeure responsable de son comportement et de ses effets personnels pendant toute la durée du séjour.

La participation aux activités physiques et aux activités avec les chevaux implique le respect des consignes de sécurité communiquées par les intervenants.

13. Force majeure

Yam Yoga Farm ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de tout ou partie de ses obligations lorsqu'elle résulte d'un événement de force majeure au sens du droit français.

Lorsque cela est possible, Yam Yoga Farm pourra proposer un report, une modification ou une solution alternative adaptée à la situation.

14. Réclamations

Toute difficulté ou réclamation concernant le déroulement du séjour doit être signalée à Yam Yoga Farm dans les meilleurs délais et, lorsque cela est possible, pendant le séjour afin de permettre de rechercher immédiatement une solution.

Toute réclamation ultérieure doit être adressée par écrit à Yam Yoga Farm à l'adresse de contact communiquée lors de la réservation.

15. Données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de la réservation sont utilisées pour permettre la gestion et la réalisation du séjour ainsi que les communications nécessaires avec les participants.

Yam Yoga Farm s'engage à traiter ces données conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les données peuvent également être transmises à la plateforme partenaire lorsque cela est nécessaire à la gestion de la réservation.

16. Droit à l'image

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées dans le cadre des séjours.

Toute utilisation identifiable de l'image d'un participant à des fins de communication ou de promotion de Yam Yoga Farm fera l'objet des autorisations nécessaires.

Un participant qui ne souhaite pas être photographié ou filmé peut le signaler à Yam Yoga Farm.

17. Respect du lieu et des autres participants

Les participants s'engagent à respecter les lieux, les équipements, les animaux, les intervenants et les autres participants.

Tout comportement dangereux, violent, irrespectueux ou incompatible avec le bon déroulement du séjour pourra entraîner l'exclusion du participant, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts pouvant être réclamés en cas de dommage causé.

18. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de difficulté ou de litige, Yam Yoga Farm et le participant s'efforceront de rechercher en priorité une solution amiable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun applicables.

YAM YOGA FARM

Association loi 1901

100 chemin Guilhem Cazaux

40390 Saint-Martin-de-Hinx

SIREN : **919 900 035**

Représentée par son président, **Monsieur Thomas Schevenels**

